Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 6-7-98 et de la publication le 1-7-98
Le Maire.

YERRES

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 1998

DELIBERATION N° 98/06/368

OBJET : CONSEILS DE QUARTIERS : RAPPORTS ANNUELS

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 mars 1996 décidant la création de sept conseils de quartiers,

Sa commission Démocratie Locale consultée,

Le rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (3 abstentions : M. DESPREZ, Mme MERY + pouvoir),

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels de ces conseils de quartiers.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

- 6 JUIL. 1998
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 91

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE